

ATTRIBUTION AVEC PRÉ-SAISINE
N°: 10
DATE D'ENTRÉE: 21.2.19
VÉRIFICATEURS:
a) NOM: [REDACTED] 25/19
b) NOM: [REDACTED]
DATE de SORTIE: 29 FEV. 2019



Direction Générale des Infrastructures et de la Logistique
Direction A - Infrastructures
LU - 2929 LUXEMBOURG

D(2019)6788

APPEL D'OFFRES 06A50/2018/M051

**RÉNOVATION DES ESPACES MEPS DANS LES BÂTIMENTS
DU PARLEMENT EUROPÉEN À BRUXELLES**

ATTRIBUTION

DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

- vu l'article 168 paragraphe 4, et l'article 170, paragraphe 1, du règlement (UE, EURATOM) n° 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (ci-après: "le règlement financier"),
- vu le point 30, paragraphe 3, de l'Annexe I au règlement financier,
- vu le rapport ci-joint rédigé par le Comité d'évaluation nommé par l'ordonnateur compétent,
- vu le rapport d'évaluation ci-joint,

CONSIDÉRANT CE QUI SUIT:

1. Un Comité d'évaluation a été constitué conformément aux articles 150 et 168, paragraphe 5, du règlement financier aux fins d'évaluer les offres présentées dans le cadre de la procédure de passation de marché susvisée.
2. Le Comité d'évaluation a rédigé le rapport d'évaluation conformément à l'article 168, paragraphe 4, du règlement financier et au point 30, paragraphes 1 et 2, de l'Annexe I au règlement financier.
3. Ce rapport d'évaluation contient également les informations requises au point 30, paragraphe 3, point a) de l'Annexe I au règlement financier.

IL EST DÉCIDÉ :

- De suivre les propositions du comité d'évaluation consignées dans le procès-verbal ci-joint ;
- D'attribuer le marché à l'opérateur économique suivant:

La société momentanée CIT BLATON- JACQUES DELENS

Avenue Jean Jaurès 50

1030-Bruxelles

L'offre de cet opérateur économique propose le prix le plus bas parmi les offres recevables et conformes au cahier des charges.

- De prendre les mesures suivantes:
 - Toutes les options concernant les étages 2, 4, 5 et 6 de la zone H du bâtiment ASP, ainsi que l'option "portes sous allèges", sont supprimées de la commande finale. Ceci comprend toutes les prestations relatives aux travaux proprement dits, comme les prestations correspondantes de gardiennage ou de techniciens ou manutentionnaires IT.
 - Partie architecture - Poste 5.1 - Revêtement de sol souple: la variante 4 est choisie (pose sans fourniture).
 - Partie techniques spéciales - Poste 7.1 – Appareils d'éclairage: la variante 3 est choisie (pose sans fourniture).

Le montant total du marché, établi suite au choix des options et des variantes s'élève à **17.565.752,85€** couvrant au maximum 180 jours à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat. Le montant contractuel est ventilé comme suit :

- total "Architecture": **13.397.251,08€**, dont :
 - des prestations de gardiennage ASP et WIB : 1.591.707,04€ ;
 - la mise à disposition de techniciens et manutentionnaires IT : 1.026.854€ ;
 - des travaux : 10.778.690,04€.
- total "Techniques spéciales" : **4.168.501,77€**.

Fait à *Luxembourg*, le *25 février 2019*


Leena Maria LINNUS
Ordonnateur Compétent